

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 29 mars 2023 à 19 h 30.

Sont présents : Paolo Galati, président; commissaires Melissa Wall, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Donna Anber, Barbara Barrasso, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry et commissaires-parents Chloée Alary, Tara Anderson et Stéphane Henley et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources humaines; Eloïse Robichaud, directrice par intérim du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Maxeen Jolin, coordonnatrice des Communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Présents par visioconférence : Karla Abraham-Di Francesco et Anick Brunet, commissaires

Invités : Angela Amarualik, artiste autochtone du groupe de l'année et élève du CDC Vimont et Kimberly Mackenzie, enseignante au CDC Vimont

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale. Le quorum est atteint.

HEURE : 19:31

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kaniien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.

La commissaire Karla Abraham Di Francesco arrive à la séance.

HEURE : 19 h 32

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

CC-230329-CA-0086

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour du 29 mars 2023 du conseil des commissaires soit adopté tel qu'il a été présenté dans le document n° CC-SWLSB-2023/02/22-CA-001.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Reconnaissance – Angela Amarualik

Le président est très fier de reconnaître ce soir une élève et artiste exceptionnelle, Angela Amarualik. Mme Amarualik étudie au programme de francisation du CDC Vimont et a été mise en nomination dans cinq catégories pour la première édition des Arctic Music Awards & Conference, qui aura lieu le 25 mars 2023 : Artiste de l'année, Artiste/groupe autochtone de l'année, Single de l'année, Album de l'année et Vidéo musicale de l'année. Mme Amarualik a été nommée artiste/groupe autochtone de l'année 2023.

La vidéo de Mme Amarualik, Angirrarviga, a été projetée et il a été noté que son arrière-grand-mère figurait dans la vidéo.

Mme Amarualik a remercié tous les participants pour cette reconnaissance, en particulier Mme Mackenzie, son enseignante, qui l'a encouragée dans ses études et sa carrière musicale. Mme Mackenzie a demandé à toute la classe de voter pour elle afin de l'encourager à poursuivre sa carrière musicale. Elle a fait remarquer qu'il avait été difficile de quitter sa communauté nordique de 2 000 habitants, où elle connaissait tout le monde, pour s'installer dans un endroit où elle ne connaissait pratiquement personne, mais qu'une fois qu'elle a commencé l'école, les choses ont changé et elle a ressenti le sentiment de communauté qui lui manquait.

Le président a précisé que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est une famille et qu'elle en fait partie. Il a ajouté que ce sont les défis sociaux de la vie au Nunavut qui ont amené Mme Amarualik à commencer à écrire des chansons. Elle écrit dans sa langue maternelle et pratique le chant de gorge. En 2018, elle a sorti son premier album, qui a remporté un prix de musique autochtone.

Mme Amarualik est un exemple pour les jeunes du monde entier, en particulier au sein de sa propre communauté, de la façon dont le travail acharné, la persévérance et la passion pour ses propres capacités peuvent permettre d'aller de l'avant. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est très fière de la compter parmi ses membres et est heureuse de pouvoir lui accorder la reconnaissance qu'elle mérite.

Il a également remercié Mme Mackenzie d'avoir accompagné Mme Amarualik ce soir et de son dévouement à la réussite des élèves, car elle a un impact positif sur leur vie.

Mme Mackenzie remercie le président pour ses paroles aimables.

Au nom du Conseil des commissaires, le président souhaite à Mme Amarualik de continuer à réussir sur le plan académique et professionnel. C'est toujours un moment de fierté que de reconnaître le talent des membres de la commission scolaire et c'est encore mieux lorsqu'ils acceptent de se produire au Gala Laurier 2023 et au StarFest.

3.0 Approbation des procès-verbaux

3.1 22 février 2023

Approbation du procès-verbal du 22 février 2023

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 22 février 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-230329-CA-0087

Adoptée à l'unanimité

3.2 22 mars 2023

Approbation du procès-verbal du 22 mars 2023

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 22 mars 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-230329-CA-0088

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

Aucune question n'est reçue pour la première période de questions.

5.0 Rapport du président

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance et espère que tous ont bien profité du congé de la relâche.

Avant de présenter son rapport mensuel, le président félicite Gabrielle Grenon, élève de l'école secondaire de Rosemère, pour son parcours à l'émission La Voix de TVA qui s'est malheureusement terminé dimanche soir dernier. Gabrielle a démontré son incroyable talent pour la première fois à l'âge de dix ans lorsqu'elle a épaté le public lors du Gala Laurier et du Star Fest. C'est une véritable étoile qui a toute une carrière devant elle.

Il présente ensuite son rapport mensuel dans lequel il signale sa participation aux événements suivants :

- Le 18 mars 2023 - Journée de jeux de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier avec les Rockets de Laval. Arianna Gatuso, une élève de l'école primaire Saint-Paul, a reçu une bourse de 500 \$ des Rockets de Laval pour son excellence dans les sports et les études. L'hymne national a été chanté par le Glee Club de l'école primaire Saint-Paul et la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a recueilli 6 039 \$ grâce à la vente de billets de tirage 50-50;
- 22 mars 2023 - Participation au RESQ Primaire - Mini-Ligue SWLSB : Hockey sur glace avec la commissaire Barbara Barrasso à la Place Bell. Les écoles primaires Crestview, Jules-Verne, Laurentian, McCaig, Our Lady of Peace, Souvenir, Saint-Paul, Saint-Vincent et Twin Oaks ainsi que l'Académie Hillcrest ont toutes participé à l'événement et l'école primaire McCaig a remporté la première place. Tout le monde s'est amusé et tous les organisateurs doivent être félicités pour leur soutien de cette initiative;
- 23 mars 2023 - J'ai assisté à la présentation du chèque à la Fondation Fais-un-vœu à l'école secondaire de Rosemère pour les 15 285 \$ recueillis lors du déjeuner communautaire annuel et de la collecte de fonds MerriFest. Depuis 2008, l'école secondaire de Rosemère a recueilli plus de 170 000 \$ pour la Fondation Fais-un-vœu. Un grand merci à toutes les personnes de l'école qui ont aidé à organiser l'événement, en particulier les élèves du programme Leadership de l'école;
- 24 mars 2023 - Participation à la soirée de comédie de l'Académie Hillcrest en compagnie de la commissaire Barbara Barrasso et de Steve Ceccolini, membre de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier. Soirée amusante et les organisateurs méritent d'être félicités;
- Du 26 au 28 mars 2023 - L'école secondaire Laval Senior a accueilli l'Expo-sciences 2023 d'Hydro-Québec à Montréal et il a assisté aux cérémonies d'ouverture et de clôture en compagnie du commissaire Bob Pellerin et de la directrice générale. Il a félicité tous les participants pour leur créativité et leur sens de l'innovation. Des remerciements particuliers ont été adressés à l'équipe de l'école secondaire Laval Senior, aux ressources informationnelles, aux services pédagogiques, aux communications et aux ressources matérielles et au transport pour leur travail acharné qui a contribué au succès de l'événement. La générosité des partenaires qui soutiennent cet événement ne passe pas inaperçue et l'événement ne serait pas possible sans ce soutien;
- Du 24 au 28 mars 2023 - CTV Montréal, CBC Radio-Québec, CBC Daybreak, CBC Joe Bongiorno, CBC Québec AM et CJAD ont tous annoncé ou cherché à obtenir de l'information sur la construction de la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides.

Commentaires de la communauté

- La commissaire Barbara Barrasso a félicité toutes les écoles primaires qui ont participé au tournoi de basket-ball March Madness du 24 février 2023, en particulier l'école primaire Saint-Vincent qui a remporté le tournoi ;
- La commissaire Donna Anber a indiqué qu'elle avait assisté au spectacle de talents de l'Académie Sainte-Agathe en compagnie des commissaires-parents Tara Anderson et Chloée Alary. Le spectacle était très agréable et il est toujours étonnant de voir les élèves talentueux;

- La commissaire-parent Chloée Alary a félicité les écoles du Nord pour l'organisation de tournois de soccer et de basketball et a remercié l'école secondaire régionale Laurentian pour le prêt de ses installations. Il y a également un nouveau programme de patinage de vitesse à Sainte-Adèle;
- Le commissaire Bob Pellerin a invité tous les participants à assister au Talent Show de l'école secondaire de Joliette qui aura lieu le 21 avril 2023.

6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente les faits saillants de son rapport mensuel :

- 21 mars 2023 - Engager, bâtir, accomplir sont les mots d'action de l'actuel plan d'engagement vers la réussite. C'est ce qu'ont fait l'EHDAA et les services pédagogiques en s'associant à un atelier sur la compréhension du plan d'éducation individuel (PEI), offert aux parents. Merci à tous ceux qui ont aidé à organiser cette session et à tous ceux qui y ont participé. Nous remercions tout particulièrement la présentatrice Kellie George-Bernard, conseillère pédagogique en éducation spécialisée, qui a donné cette présentation aux participants et répondu à toutes les questions. Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la session, la présentation peut être consultée sous EHDAA dans la section famille du site Web ;
- 21 mars 2023 - Le député de Groulx, Éric Girard, qui représente Rosemère, a lancé une invitation à assister à la présentation du budget provincial. Le gouvernement a ajouté certains des principaux éléments suivants à l'enveloppe de l'éducation :
 - Pour les coûts du système, une augmentation globale de 5,7 %;
 - Pour promouvoir la formation professionnelle, 200 000 000 \$ seront investis au cours des cinq prochaines années, dont 29 000 000 \$ en 2023-2024;
 - Un investissement de 67 500 000 \$, au cours des cinq prochaines années, sera consacré à la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'éducation;
 - L'enveloppe de transport sera augmentée de 12 %;

Nous recevrons plus d'information lorsque nous aurons obtenu les paramètres du budget du MEQ et son application à notre commission scolaire en particulier.

Orientation 3: Offrir un environnement d'apprentissage et de travail favorisant la santé, la sécurité et le bien-être

- La nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides offrira un excellent cadre d'apprentissage et de travail à un grand nombre d'élèves et d'employés.
- Nous attendons avec impatience la prochaine cérémonie de inauguration des travaux, qui aura lieu en avril.

Réalisations des élèves

- L'école secondaire Laval Senior a accueilli l'Expo-sciences 2023 d'Hydro-Québec à Montréal; la directrice générale a assisté aux cérémonies d'ouverture et de clôture en compagnie du commissaire Bob Pellerin. Le comité d'organisation provincial a été très impressionné par l'accueil chaleureux et le professionnalisme de cette école et lui a demandé d'organiser à nouveau l'événement en 2024, ce qui a été accepté. Félicitations aux élèves, au personnel et au comité directeur qui ont fait de cet événement un énorme succès ;
- Vingt-quatre élèves du secondaire 1 à 4 de l'école secondaire Lake of Two Mountains ont participé à la compétition CRC Robotics Aviva, où ils ont remporté la première place pour la conception du site Web et la troisième place pour le contenu du site Web. Les élèves devaient construire un robot capable de déplacer des pièces de bois en forme d'hexagone et de construire une tour stable. Félicitations à tous les participants.

Événements à venir

- Le mois d'avril est le mois de la sensibilisation à l'autisme et le 2 avril 2023, c'est le mois de sensibilisation mondiale à l'autisme.

Orientation 1: Assurer la fidélisation des employés et leur offrir le soutien nécessaire

- 24-28 avril 2023 semaine des professionnels de l'administration
- 26 avril 2023 journée des professionnels de l'administration

- Les auditions sont en cours pour le Gala Laurier et le StarF du 25 mai 2023 et la date d'échéance est le 31 mars 2023.

En réponse à une question de la commissaire Donna Anber, la directrice générale a précisé que les écoles privées et les cégeps participaient également à l'expo-sciences et à la compétition de robotique.

Le président a précisé que les élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont obtenu d'excellents résultats à l'expo-sciences et à la compétition de robotique. Deux des élèves qui ont participé à l'expo-sciences prendront part à la North American Science and Technology Fair à Dallas, au Texas, à la fin du mois d'avril.

Tous les élèves et leurs enseignants de l'expo-sciences régionale de Montréal et du concours Aviva de robotique du CRC seront invités à assister à la réunion du Conseil du 26 avril 2023, au cours de laquelle ils seront félicités pour leurs réalisations. Les élèves de l'école secondaire Lake of Two Mountains seront invités à faire une démonstration de leur robot.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

8.0 Décisions du conseil

8.1 Ressources matérielles et transport

8.1.1 Engagement d'entrepreneur – Projet de rénovation de toiture – école secondaire Laval Junior

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QUE la toiture de l'école secondaire Laval Junior nécessite des rénovations;

Projet de rénovation de toiture

ATTENDU QUE l'appel d'offres public n° 22-188-01 a été lancé pour la rénovation de la toiture de l'école secondaire Laval Junior Academy et que les soumissions ont été ouvertes le 14 mars 2023;

École secondaire Laval Junior

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-230329-MR-0089

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de rénovation de l'école secondaire Laval Junior à Couverture Montréal-Nord Ltée., au coût total de 4 604 975 \$ avant les taxes, ou 4 922 108,12 \$ taxes nettes;

ET QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des Ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

8.1.2 Engagement d'entrepreneur – projet de rénovation des bureaux administratifs et des toilettes - école secondaire Laval Junior

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QUE les bureaux administratifs et les toilettes de l'école secondaire Laval Junior nécessitent des rénovations;

Projet de rénovation des bureaux administratifs et des toilettes

ATTENDU QUE l'appel d'offres public n° 22-188-02 a été lancé pour la rénovation des bureaux administratifs et des toilettes de l'école secondaire Laval Junior et que les soumissions ont été ouvertes le 13 mars 2023;

École secondaire Laval Junior

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-230329-MR-0090

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de rénovation des bureaux administratifs et des toilettes de l'école secondaire Laval Junior à Les Entreprises Dominic Payette Ltée., au coût total de 1 545 463 \$, avant les taxes, ou 1 651 895,17 \$, taxes nettes;

ET QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des Ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

Le président rappelle aux personnes présentes et au public en ligne qu'une grande partie des discussions sur ces points de l'ordre du jour ont lieu au sein des comités consultatifs et que ces derniers formulent des recommandations à l'intention du Conseil.

8.1.3 Engagement d'entrepreneur – projet de rénovation des toilettes – école secondaire de Rosemère

Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE les toilettes de l'école secondaire de Rosemère nécessitent des rénovations;

Projet de rénovation des toilettes ATTENDU QUE l'appel d'offres public n° 22-187-01 a été lancé pour la rénovation des toilettes de l'école secondaire de Rosemère et que les soumissions ont été ouvertes le 8 mars 2023;

École secondaire de Rosemère ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-230329-MR-0091

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de rénovation des toilettes de l'école secondaire de Rosemère à Groupe Piché Construction Inc., au coût total de 929 268,15 \$, avant les taxes, ou 993 264,52 \$, taxes nettes;

ET QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des Ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

8.1.4 Honoraires professionnels – projet de rénovation de la ventilation – école primaire Twin Oaks

Honoraires professionnels ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210623-MR-0144 et que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-210820-MR-0007 pour approuver la liste de firmes professionnelles pour des projets de rénovation pour une période de trois ans;

École primaire Twin Oaks ATTENDU QUE la firme de génie mécanique Bouthillette Parizeau Inc. a été engagée pour préparer des plans et superviser le projet de rénovation de la ventilation à l'école primaire Twin Oaks et qu'elle a présenté son offre de services qui indiquait des frais professionnels de 72 100,01 \$ avant les taxes;

CC-230329-MR-0092

ATTENDU QUE des frais additionnels ont été engagés en raison de la complexité accrue du projet compte tenu de l'actuelle structure de l'immeuble, ce qui a eu des répercussions sur l'estimation finale des professionnels;

ATTENDU QU'en raison de ces frais additionnels, les honoraires professionnels de Bouthillette Parizeau Inc. sont passés de 72 100,01 \$ avant les taxes ou 77 065,36 \$ taxes nettes à 166 995 \$ avant les taxes ou 178 495,53 \$ taxes nettes;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'augmentation des honoraires professionnels présentés par Bouthillette Parizeau Inc.;

ET QUE le directeur des Ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer tous les documents ayant trait aux honoraires professionnels susmentionnés.

ET QUE cette résolution remplace la résolution n° CC-230116-MR-0072.

Adoptée à l'unanimité

8.1.5 Autorisation pour appel d'offres – Contrats de service de plus de 3 ans

Autorisation pour appel d'offres

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics* exige l'autorisation du dirigeant de l'organisme public pour tout contrat dont la durée prévue, y compris le renouvellement, est supérieure à trois ans;

Contrats de service de plus de 3 ans

ATTENDU QUE la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* exige que l'organisme public obtienne l'autorisation de son dirigeant pour conclure un contrat de services;

CC-230329-MR-0093

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier désire octroyer des contrats de services d'une durée totale de cinq ans, y compris toutes les périodes de renouvellement, pour chacun des services suivants:

- Inspection et entretien des alarmes de vol et d'incendie
- Services intégrés d'extermination
- Réparation du matériel des concierges

ATTENDU QUE le coût estimatif de ces contrats de service dépasse 150 000 \$ pour la durée totale de cinq ans, y compris toutes les périodes de renouvellement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise une durée totale de cinq ans, y compris toutes les périodes de renouvellement pour les contrats de service suivants :

- Inspection et entretien des alarmes de vol et d'incendie
- Services intégrés d'extermination
- Réparation du matériel des concierges

ET QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents ayant trait aux rapports requis pour les contrats de service et la durée supérieure à trois ans.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Ressources financières

8.2.1 Répartition des ressources 2023-2024

Répartition des ressources 2023-2024

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit établir des objectifs et principes régissant la répartition de ses ressources en vertu de l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CC-230329-FR-0094

ATTENDU QUE la consultation annuelle sur l'élaboration du budget a été tenue du 14 décembre 2022 au 12 février 2023, conformément à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires – section SWL (AQCS), l'Association des administrateurs de Sir-Wilfrid-Laurier et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ont été consultés et que leurs commentaires respectifs ont été reçus;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources doit faire une recommandation annuelle au conseil des commissaires sur la détermination d'objectifs et de principes régissant la répartition de ses ressources, conformément à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique* et sur les critères servant à établir la répartition des ressources, en vertu de l'article 261 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources a terminé l'analyse du sondage sur le budget pour établir les objectifs et les principes ainsi que les critères de répartition des ressources recommandés dans le document sur la répartition des ressources 2023-2024;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires accepte les recommandations du comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2023-2024, comme le précise le document n° SWLSB-2023/03/28-FR-001.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Services pédagogiques

8.3.1 Programme d'études secondaires – autorisation de consultation

Programme d'études
secondaires

ATTENDU QUE la *Loi sur l'instruction publique* exige que chaque commission scolaire et chaque centre de services scolaire s'assure de l'application des programmes et des activités ou des études définies par le ministère de l'Éducation;

Autorisation de consultation

CC-230329-ED-0095

ATTENDU QUE l'article 222 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que chaque commission scolaire et chaque centre de services scolaire s'assure de l'application du régime pédagogique établi par le gouvernement;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la politique n° 1999-ED-04 : *Programme d'études de l'école secondaire* (ci-après appelée « la politique ») conformément à la résolution ainsi notée qui a été révisée par la suite en 2008 conformément à la résolution ainsi notée;

ATTENDU QUE la politique devait être révisée pour tenir compte de la nouvelle date d'échéance pour la répartition du temps alloué aux matières;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise une consultation sur la politique du Programme d'études de l'école secondaire, comme le prévoit le document n° CC-SWLSB-2023/03/29-ED-001.

ET QUE cette consultation soit tenue pendant une période de soixante (60) jours auprès des conseils d'établissement, du comité de parents, de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs de Sir-Wilfrid-Laurier, le syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le SPPOQA (Syndicat des professionnelles et professionnels de l'Ouest de Québec Anglophone), la CSN-S18 et le SEP-B-Québec_FTQ, section locale 577 commençant le 30 mars 2023 et se terminant le 29 mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Affaires scolaires et organisation scolaire

8.4.1 Politique – services de garde en milieu scolaire – autorisation de consultation

Politique – services de garde en milieu scolaire ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté un règlement modifiant le *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* (ci-après appelé « le règlement »);

Autorisation de consultation ATTENDU QUE, en raison de l'adoption du règlement, la politique n° 1999-ED-01: *Services de garde en milieu scolaire* doit être révisée pour correspondre audit règlement;

CC-230329-TS-0096

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la consultation sur la politique *Services de garde en milieu scolaire*, tel qu'il est stipulé dans le document n° CC-SWLSB-2023/03/29-TS-001;

ET QUE cette consultation soit tenue pendant une période de soixante (60) jours auprès des conseils d'établissement des écoles primaires, du comité de parents, du SEPB-Québec-FTQ, section locale 577, de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier commençant le 30 mars 2023 et se terminant le 29 mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

8.5 Ressources humaines

8.5.1 Appel d'offres du CAG – Programme d'aide aux employés et à leur famille et services de télémédecine

Appel d'offres du CAG ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera l'appel d'offres public n° 2023-7527-01 pour des services de programme d'aide aux employés et des services de télémédecine;

Programme d'aide aux employés et à leur famille et services de télémédecine ATTENDU QUE le CAG a choisi un contrat de service de trois ans assorti d'une possibilité de renouvellement facultatif de deux années supplémentaires;

CC-230329-HR-0097

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 46 du *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics*, le conseil des commissaires doit approuver tous les contrats supérieurs à trois (3) ans avant que le contrat puisse être passé;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier désire participer à cet appel d'offres pour le contrat de 60 mois qui sera octroyé par le CAG;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif - administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2023-7527-01 pour les services d'aide aux employés et les services de télémédecine;

ET QUE la direction du Service des ressources humaines soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

8.5.2 Poste de coordonnateur ou de coordonnatrice – Affaires corporatives, juridiques et des communications

Poste de coordonnateur ou de coordonnatrice ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-230222-CA-0079 qui autorise une consultation sur la création du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des Affaires juridiques et que ce poste modifiera l'organigramme actuel;

Affaires corporatives, juridiques et des communications

ATTENDU QUE la consultation a été menée auprès de l'Association des administrateurs de Sir-Wilfrid-Laurier et de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier et que les commentaires reçus appuient la création de ce poste;

CC-230329-HR-0098

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation de la direction générale, le conseil des commissaires approuve la création du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des Affaires juridiques;

ET QUE ce poste soit ajouté à l'organigramme comme il est stipulé dans le document n° SWLSB-2023/03/29-HR-001;

ET QUE cet organigramme remplace celui qui avait été adopté selon la résolution n° CC-210623-HR-0133.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Ressources informationnelles

8.6.1 Nomination - Chef de la sécurité de l'information organisationnelle

Nomination

Chef de la sécurité de l'information organisationnelle

CC-230329-IT-0099

ATTENDU QUE le 3 février 2023, une lettre a été envoyée par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique indiquant que conformément à la *Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information*, à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* et à la *Politique gouvernementale de la cybersécurité*, le conseil des commissaires doit désigner un chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO);

ATTENDU QU'il est conseillé d'attribuer cette responsabilité à la personne de la commission scolaire qui occupe le poste de secrétaire générale;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité consultatif - administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la secrétaire générale au poste de chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO);

ET QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

8.6.2 Nominations - Coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information

Nominations

Coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information

CC-230329-IT-0100

ATTENDU QUE le 3 février 2023, une lettre a été envoyée par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique indiquant que conformément à la *Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information*, à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* et à la *Politique gouvernementale de la cybersécurité*, le conseil des commissaires doit désigner deux *coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information* (COSMI);

ATTENDU QU'il est conseillé d'attribuer cette responsabilité aux personnes de la commission scolaire qui occupent les postes de directeur des Ressources informationnelles et de régisseur des Ressources informationnelles;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité consultatif - administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme le directeur du service des Ressources informationnelles et le régisseur du service des Ressources informationnelles (infrastructure) pour occuper les fonctions de *coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information* (COSMI);

ET QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

9.0 Points d'information

9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le commissaire James Di Sano informe tous les participants que le Gala Lobster se tiendra le 8 juin 2023 au Château Royale.

9.2 Rapports des commissaires-parents

9.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport est dans les dossiers de la réunion.

9.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le commissaire-parent Stéphane Henley a précisé qu'en réponse à une question posée plus tôt dans la séance, la présentation de l'EHDDA du 21 mars 2023, sera accessible en ligne. Il exprime sa reconnaissance au nom de l'EHDAA aux Services pédagogiques et aux ressources informationnelles pour leur aide lors de cet événement.

9.3 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

9.4 Rapport du comité central des élèves

Le commissaire Vincent Cammisano indique que la première réunion du comité central des élèves a eu lieu récemment et que les discussions ont porté sur la santé mentale, un sujet sur lequel les élèves ont beaucoup à dire. Il indique que les deux noms des commissaires-élèves seront présentés pour approbation au conseil lors de la réunion d'avril. Il a remercié Daniel Johnson, animateur de la vie spirituelle, qui a aidé à animer la réunion.

10.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications indique que, bien qu'il n'y ait pas de question sur les points de l'ordre du jour, il s'en trouve une dans l'article de La Presse concernant un ancien commissaire. Le président précise qu'il n'y a pas de commentaires en ce moment.

Une personne de l'audience en ligne fait un commentaire pour féliciter la commission scolaire pour sa nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides.

Le président remercie tous ceux qui travaillent au nouveau projet d'école. Il ajoute que la cérémonie du début des travaux sera annoncée bientôt.

11.0 Correspondance

Le président a attiré l'attention du conseil sur la correspondance contenue dans le dossier de la réunion.

12.0 Questions diverses

Aucune

13.0 Clôture

Le président félicite la secrétaire générale et secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications et lui souhaite bonne chance, car elle assiste à sa dernière séance ce soir avant de partir en congé de maternité.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications remercie le président pour ses bons mots et ses souhaits.

Le président remercie tous les participants qui ont assisté à la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20 h 55

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 26 avril 2023